

TOURISME, HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Sont admissibles les entreprises ou organismes qui contribuent au rayonnement de Mékinac par leur originalité, leur diversité, la qualité de leurs services et leur capacité d'adaptation aux besoins du marché.

1. QUELLES DÉMARCHES AVEZ-VOUS INITIÉS AFIN D'ASSURER LA PRODUCTIVITÉ OPTIMALE DE VOTRE ENTREPRISE, AINSI QUE LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS?

2. AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ DE NOUVEAUX PRODUITS, FAIT DES INVESTISSEMENTS ET/OU AUGMENTÉ VOTRE CLIENTÈLE?

3. QUELS SONT VOS PROJETS DANS UN COURT, MOYEN ET LONG TERME?

4. AVEZ-VOUS SUIVI DES FORMATIONS AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE?